

# NON À LA CRIMINALISATION DE LA SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN !

Le samedi 15 mars, au sein des locaux de Solidaires 13, une **conférence** organisée par une dizaine de collectifs, "**La résistance en Palestine et au Liban aujourd'hui**" aurait dû se tenir à partir de 14h, avec Mme Soha Bechara et M. Salah Hamouri, militant·es pour la résistance et la solidarité à la cause palestinienne. Moins d'une heure avant le début de l'événement, la préfecture nous a notifié un **arrêté d'interdiction de la conférence** "la résistance en Palestine et au Liban aujourd'hui", par la voie des forces policières, **au sein même du local de notre union syndicale Solidaires 13.**

L'**interdiction préfectorale** de cette conférence et l'**intervention policière au sein de nos locaux syndicaux** est un **acte grave** en cette période. Il est **inadmissible** d'empêcher la tenue d'une conférence accueillie **dans un local nous appartenant**, et de violer nos espaces d'organisation et de débats. Ces faits constituent une **attaque** contre les **lieux de démocratie et d'action** des organisations de travailleur·euses.

Il s'agit d'un **acte répressif grave** de la part de l'Etat, via les services de Préfecture, **contre l'ensemble des militant·es, des travailleur·euses, des organisations** qui résistent, s'organisent et **expriment leur solidarité au peuple palestinien. Les attaques et la répression** envers les libertés et les espaces démocratiques **s'accélèrent.**

C'est **une offensive de plus** contre les mouvements et les organisations solidaires du peuple palestinien, qui rassemblent des milliers de personnes en France. De nombreux militants et responsables syndicaux ont été et sont **criminalisés pour leur soutien à la Palestine.**

Il est crucial de **résister** et de **ne pas passer tout cela sous silence.** Défendre la liberté d'action politique et syndicale est fondamental face au climat de haine, de racisme et de peur qu'on cherche à nous imposer.